

Te Peretiteni
Le Président



Papeetē, i te 30 AOÛT 2012
N° 43 /2012/ARFM/PR

Papeetē, le 30 AOÛT 2012
N° 43 /2012/APF/PR

à

Monsieur Gérard POADJA
Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

Monsieur le Président élu, 'ia ora na,

Je tiens à vous adresser, en mon nom propre et au nom de l'assemblée de la Polynésie française - la Maison du Peuple maohi -, mes plus sincères félicitations pour votre élection aux fonctions de Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

J'ai été particulièrement sensible à la teneur de votre discours d'investiture en date du 29 août 2012 : « Il faut que nous ayons la sagesse de revenir à la raison : l'accord de Nouméa doit redevenir notre feuille de route commune, sur tous les sujets. Qu'il s'agisse de la citoyenneté, des signes identitaires ou des transferts de compétences. Tout l'accord, mais rien que l'accord ».

Je forme ainsi le souhait que la Polynésie française puisse s'inspirer de l'exemple de ses frères calédoniens pour aboutir, à l'instar des accords sur la Nouvelle-Calédonie signés à Nouméa en 1998 par l'ensemble des forces politiques en présence, à la formalisation des accords de Tahiti nui.

La réinscription de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonome à décoloniser par l'ONU constitue une première étape incontournable. C'est cette étape historique que nous nous attachons de franchir, à l'exemple de la Nouvelle-Calédonie quant à elle inscrite sur cette même liste depuis le 2 décembre 1986.

Le peuple Polynésien pourra ainsi faire sien le préambule des accords de Nouméa : « Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun ».

En vous renouvelant mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Jacqui DROLLET

